

RAMPE MOBILE

La rampe mobile permet le chargement ou le déchargement de véhicules de différentes hauteurs sur un site non équipé de quai.

De par sa mobilité le transbordement des marchandises peut être opéré sur des lieux différents en toute tranquillité.

La mise en place simple et rapide ne pose quasiment aucune contrainte.

Constituée d'une plateforme en structure en IPN acier laqué sur laquelle est fixée une plateforme en acier laminé antidérapant.

Lève mobile entre la plateforme et le sol et lève fixe entre la plateforme et le véhicule.

Deux vérins hydrauliques, commandés par une armoire de commande, réalisent l'adaptation en hauteur entre la rampe et le véhicule, hauteur comprise entre 900 et 1700 mm.

Alimentation électrique nécessaire 380v + terre (neutre demandé, mais pas obligatoire).

Roues permettent de déplacer la passerelle d'un point de chargement à l'autre.

Des rambarde de sécurité complètent cette rampe.

Ensemble conforme aux Normes Européennes UNE 1398.

Charge statique : 8400 Kg

Charge dynamique: 6000 Kg

Dimensions extérieures : 11900 de long x 2230 de large

Dimension de passage : 2100 mm

